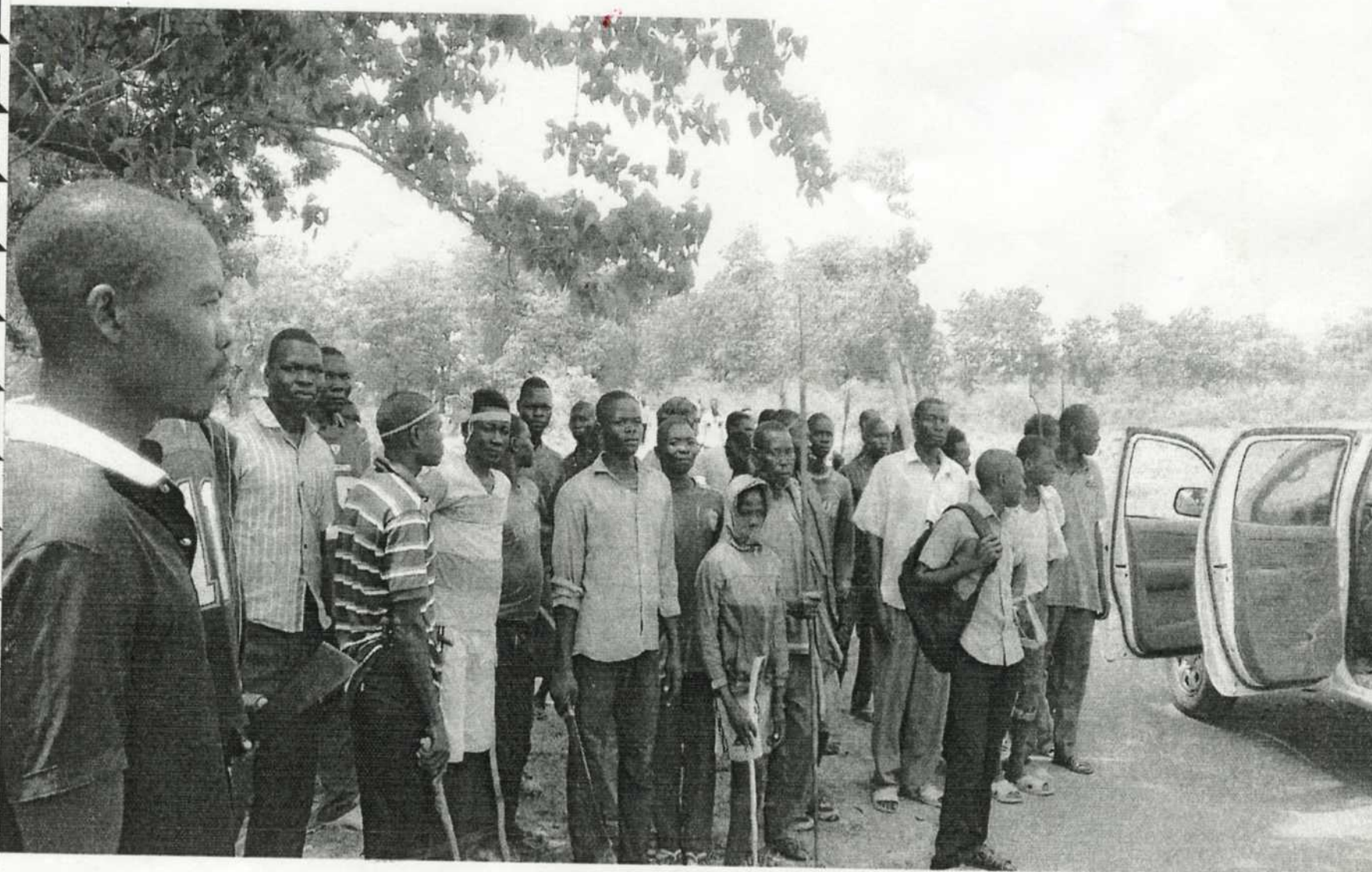


Collectif des Associations de défense des Droits de L'homme du Logone Occidental
ATNV LTDH ATPDH APLFT
00235 66 25 70 31 /63042622/62063496

Rapport de mission du collectif des ADH à Mbalkabra



Mai 2018

Suite à ce qu'il convient désormais d'appeler les événements de Beugreu II dans le canton Mbalkabra, une mission du collectif des Associations de défense des droits de l'Homme du Logone occidental s'est rendue à Mbalkabra chef-lieu de la sous-préfecture le mercredi 16 Mai 2018.

Composée de **Djasnabeye Mbaindo** Administrateur chargé de programmes de l'**ATNV**, **Djouman Victor** Délégué sud de l'**APLFT**, **Laouhingané Nadji** médiateur à la **LTDH** et **Djénambé Ngomaidé** président de la section **ATPDH**. La mission a pour objectif principal d'échanger avec les différentes parties pour avoir la situation réelle du conflit qui, une fois de plus a emporté une vie humaine et fait plusieurs blessés dans la sous-préfecture.

A son arrivée à Mbalkabra, la mission a respectivement eu des séances de travail avec Messieurs **Dadina Abdias Balgamma**, sous-préfet de Mbalkabra, **Mbainadjiel Negor Florent** chef de canton de Mbalkabra, et **Mbaimoundou Anatole** chef de bureau à la sous-préfecture de Mbalkabra.

Le **11/05/18**, un bouvier est allé faire paître ses bœufs dans un champ d'arachide au village Beugreu II dans le canton Mbalkabra. Après des échanges verbaux, le bouvier de 18 ans a fait usage de son arc. Après avoir vidé son carquois sans atteindre les agriculteurs, il a pris fuite mais il sera poursuivi, rattrapé et battu et blessé grièvement à la tête par sieurs **GANGTAR ETIENNE**, 23 ans, père de 02 enfants et **DANGDE DIDIER**, 20 ans célibataire du village Beugreu II.

Il sera récupéré par ses parents, évacué au centre de santé de Déli puis référé à l'hôpital régional de Moundou où il a rendu l'âme le **13/05/18**. Après le décès les présumés auteurs ont été appréhendés et mis à la disposition de la police judiciaire. Informé de son décès, le préfet du département de Lac-Wei s'est porté sur les lieux pour s'imprégner de la situation.

En route vers Mbalkabra, la mission a rencontré les bœufs escortés par les éléments de la gendarmerie en direction de Déli sous la direction du préfet Monsieur **DJASNA DIONDI**. Arrivée à Mbalkabra, la mission a rencontré le chef de bureau, le sous-préfet à la résidence et le chef de canton dans son palais pour recouper les différentes versions de faits.

Il ressort de ces différentes rencontres que l'incident s'est produit le vendredi **11/05/18** au champ. Après le décès du bouvier, les parents de la victime auraient réclamé **15.000.000** dont **10.000.000** correspond à la DIA et **5.000.000** représente les dépenses engagées pour la prise en charge des éleveurs venus de différentes localités au secours ; **08** bœufs dont **04** blessés avec un mort et **04** autres portés disparus et un mouton porté également disparu ; puis **600.000** comme frais de sacrifice.

Les tractations au tour du règlement et les difficultés de mobiliser promptement les **15000.000** pour la Dia et les **600.000** de sacrifice ont conduit les autorités administratives à saisir 82 bœufs d'attelage dont 14 de Togro et 09 de Mbalkabra sont restitués aux propriétaires.

Le lundi 14/05/18, l'équipe administrative de ladite sous-préfecture s'est déportée à Déli ou les éleveurs se sont regroupés dans l'intention d'aller attaquer la sous-préfecture de Mbalkabra si rien n'est fait en leur faveur.

Lors du convoi des bœufs en direction de Déli, les propriétaires des bœufs ont érigé des barricades pour empêcher le passage du convoi. Les éléments de la gendarmerie ont ouvert le feu sur les propriétaires des bœufs qui suivaient le convoi des bœufs vers Déli ayant fait 03 blessés dont 02 grièvement admis au centre de santé de Mbalkabra avant d'être évacués à l'hôpital régional de Moundou. Il s'agit de :

DJEDOUBOUM LUCIEN de village Toul, père 02 enfants ; blessé au bas ventre. 2.

DJIKOLOUM BAUIDAIN village Mbalkabra, blessé à la cheville ;

DJIKOLNOUDJI JARRET DE Beugreu Il tabassé par les gendarmes.

Le collectif des associations de défense de droit de l'homme regrette une fois de plus de telles situations qui ont fait couler inutilement le sang des Tchadiens à l'aube de l'IVème République.

Dénonce la manière peu orthodoxe dont les autorités départementales ont gérés en foulant aux pieds non seulement la constitution de la République mais aussi les conclusions du Forum institutionnel.

Demande que la justice fasse son travail et que les textes de la République soient appliqués.

Le collectif des associations de défense de droit de l'homme exhorte les uns et les autres à la cohabitation pacifique et au respect des Us et Coutumes.

Fait à Moundou le 17/05/2018.

Pour le collectif,

Le président

Images en annexes



Djédouboum Lucien du village Toul au centre de santé de Mbalkabra



Djikoloum Baoundai du village de Mbalkabra blessé à la cheville



Barricades érigées par les populations de Toul pour empêcher le passage du convoi des bœufs vers Deli.